



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe



\*19086490\*

Déposé / Reçu le

20 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles  
Greffier

N° d'entreprise : BE 0417 575 003

Dénomination

(en entier) : **Centre Européen de fruits et légumes**

Forme juridique : S.C.R.L.

Siège : Quai des Usines 112 - 154 à 1000 Bruxelles

**Objet de l'acte : Nomination de Commissaire.**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue au siège social  
en date du mercredi 22 mai 2019.

Conformément à l'article 26 des statuts, l'Assemblée générale ordinaire nomme comme commissaire  
Monsieur Renaud de Borman - représentant la Sprl Renaud de Borman - Réviseur d'entreprises, dont le siège  
social se situe Rue du Long Chêne 3 à 1970 Wezembeek-Oppem.

Cette nomination couvre une période de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée générale statutaire de 2022  
qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2021.

Pour extrait conforme,

Philippe Devigne  
Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes  
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature